

Vos questions / nos réponses

## Stage de sensibilisation

Par [Profil supprimé](#) Postée le 24/02/2019 20:14

Bonjour,

Cela fait une semaine que je me suis fait arrêter en vacances, je suis retourné au commissariat et on m'a dit que j'avais écopé d'un stage de sensibilisation et qu'un courrier arriverait chez moi mais ils leur étaient impossible de savoir quand je recevrais ce courrier. Savez vous le délais de réception de ce courrier ? Surtout que je n'habite pas dans la même région où je me suis fait arrêter

Merci

---

**Mise en ligne le 27/02/2019**

Bonjour,

Nous ne serons pas en mesure de vous dire dans quel délai vous recevrez le courrier vous informant "officiellement" de la suite de la procédure, ces délais pouvant varier selon les juridictions.

L'obligation d'effectuer un stage de sensibilisations aux dangers des stupéfiants fait partie des peines complémentaires pouvant être prononcées à l'encontre des conducteurs dépistés positifs au volant. Nous vous renvoyons vers un article de notre site, dont nous vous joignons le lien ci-dessous, sur les sanctions associées à la conduite sous influence de stupéfiants pour que vous puissiez en prendre connaissance.

Pour vous aider dans vos démarches, nous vous joignons également les coordonnées du centre d'addictologie de votre département assurant ces stages de sensibilisation aux personnes adressées par le tribunal. Dans le cas où vous n'auriez pas eu l'information, sachez les frais du stage sont à la charge du conducteur (450 euros maximum).

Si d'autres questions se posent quant à vos consommations, n'hésitez pas bien sûr à revenir vers nous. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit

Cordialement.

---

**Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

**[Association ESI 14- CSAPA Lisieux](#)**

4 rue des petits jardins  
14100 LISIEUX

**Tél :** 02 31 31 44 58

**Site web :** [www.esi14.fr/esi-14](http://www.esi14.fr/esi-14)

**Accueil du public :** Sur rendez-vous : Lundi 8h30-18h00 - Mardi et jeudi 8h30-13h et 13h30-18h. Mercredi et Vendredi : 8h30-13h et 13h30-17h

**Consultat° jeunes consommateurs :** Consultations sur rendez-vous des jeunes de moins de 25 ans avec ou sans l'entourage.

**Centre :** Permanence du centre de santé sexuelle : tous les vendredis, sur rendez-vous de 10h à 13h au 127 B Rue Roger Aini à Lisieux : dépistage VIH, hépatites et IST gratuit.

[Voir la fiche détaillée](#)

**En savoir plus :**

- ["Les sanctions associées à la conduite sous influence de stupéfiants"](#)